

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N°11265 DU 23/12/2021

Portant institution de la mise en réserve quinquennale de cours d'eau ou sections de cour d'eau dans le département de la Côte-d'Or pour les années 2022-2027

Consolidé par les arrêtés préfectoraux n° 1512 du 20/12/2022 et n° xxxx du xx/xx/23

I - COURS D'EAU SUR DOMAINE PRIVE

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
COQUILLE	AIGNAY-LE-DUC	Pont de la Planchotte	La Saumonée d' Aignay-le-Duc
100 ml 900 ml	Amont barrage Creux Banc		
TILLE	ARCEAU	80 m en aval	
80 ml	Lieu-dit Le Batardeau		
ARROUX	ARNAY-LE-DUC	Etang Fouché	La Gaule Arnétoise
700 ml	RD17		
ETANG FOUCHE	ARNAY-LE-DUC	Grande passerelle située à l'est de l'étang	La Gaule Arnétoise
	Arrivée de l'Arroux dans l'étang Fouché		
RUISSEAU DE CREUSE	AVOT		La Truite d'Avot
1500 ml	Amont du pont routier de la RD19K		
BOUZAISE	BEAUNE	Pont de la rue de Perpreuil	La Truite Beaunoise
2000 ml	Source de la Bouzaise		
LAC DE GIGNY	BEAUNE	Sur 130 ml	La Truite Beaunoise
130 ml	Entrée du Rhoin dans le lac		
RUISSEAU DE BANLOT	BEAUNOTTE		La Saumonée d'Aignay
1100 ml	Pêche interdite sur tout le parcours		
COQUILLE	BEAUNOTTE	Domaine de Tarperon	La Saumonée d'Aignay
1400 ml	Moulin de Beaunotte		
TILLE	BEIRE-LE-CHATEL	Jonction des 2 bras de la Tille (bras de décharge du moulin inclus)	La Saumonée Tille et Ignon
740 ml (sur le bras rive droite)	Pont de fer		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
BEZE	BEZE	Le mur de l'abreuvoir	La Source de la Bèze
60 ml	Résurgence		
OZE	BLAISY-BAS	Village de Blaisy-Bas	Sources de l'Oze
2560 ml	Sources		
RUISSEAU DE LA PLAINE	BLANOT	Propriété M. FLEURY	« Particulier »
600 ml	Propriété M. DULNIAU		
RUISSEAU EN ROSANCE	BOUDREVILLE	Confluence rivière Aube	La Saumonée de Veuxhaulles
500 ml	Source		
RHOIN	BOUILLAND	400 ml aval source	L'Echo de la Dore
400 ml	Source		
NORGES	BRETIGNY	Vannage rue d'Avau	Commune de Bretigny les Norges et particulier
350ml	Vannage ruelle des Combes		
RABUTIN	BUSSY-LE-GRAND	Petite rue de l'Allemagne	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
1800 ml	source		
DREVIN	BUSSY-LA-PESLE	100 ml en aval de Bussy-la-Pesle	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
2500ml	Les sources		
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Vanne du déversoir Pont de la Ramise	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
55 ml	Déversoir rivière « la Noue »		
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Confluence avec la Vingeanne	Amicale pêcheurs Haute et Moyenne Vingeanne
150 ml	amont du virage du sous bief de l'usine NOUVION		
ETANG GUIJON/CHAMBOUX	CHAMPEAU-EN-MORVAN	Aval de l'étang	Auxois-Morvan-Pêche
4 ha	Amont de l'étang		
DRENNE	CHARENCEY	Ancienne scierie	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
1870 ml	250 ml amont du Moulin Ruiné		
SEINE	CHATILLON-SUR-SEINE	Pont Emile Poupée	La Truite Châtillonnaise
280ml	Parking de la poste		
SOURCE DE LA DOUIX	CHATILLON-SUR-SEINE	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
100 ml	De la source		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
SEINE 350 ml	CHATILLON-SUR-SEINE Stade	Confluence avec la Douix	La Truite Châtillonnaise
BOUZAIZE 300 ml	COMBERTAULT Chutes du moulin Caillot	Limite amont de la propriété FERAIN	La Truite Beaunoise
VANDENESSE 3500 ml	CREANCEY Source	Vannage au pont de la RD 18 (village de Créancey)	La Vandenesse
RUISSEAU DE LARREY 600 ml	DIJON De la source	Confluence avec le Canal de Bourgogne	La Truite Bourguignonne
OUCHE 60 ml	DIJON Vannes du Lac Kir	Pont de la piste cyclable	L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
RUISSEAU DE LA CHARTREUSE 350 ml	DIJON Source	Confluence avec l'Ouche	Fédération de pêche
LAC KIR	DIJON		
	<ul style="list-style-type: none"> - le pont du barrage et le long des rambardes attenantes à celui-ci, - du ponton du poste de secours à la limite extrême des plages réservées à la baignade, - de l'entrée du parc à bateau (début de l'anse) jusqu'à l'emprise du mini-golf, <ul style="list-style-type: none"> - emprise de « La Croisière » avec ses dépendances (40 m de part et d'autre), - passerelle à l'arrivée de l'Ouche ainsi que 6 mètres de part et d'autre, <ul style="list-style-type: none"> - île située près du tennis, - des pontons de la base de canoë-kayak à la zone d'entraînement balisée. 		L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
DRENNE 3740 ml	DREE 200 ml en amont de la zone des sources	Centre équestre de Verrey-sous-Drée	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
SEINE 100 ml	DUESME Confluence du ruisseau de la Calmagne	100 ml aval sur la Seine	La Truite Bourguignonne
RUISSEAU DE LA CALMAGNE	DUESME Sources	Confluence avec la Seine	La Truite Bourguignonne
LA CENT FONTS 2730 ml	FENAY Seuil amont Moulin des Etangs	Lieu-dit « Pont de l'Aval » derrière le Château de Saulon-la-Rue	Fédération

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
RUISSEAU DE VERPANT 700 ml	FLAVIGNY-SUR-OZERAIN Cascade Pierrée	Confluence Ozerain	Fédération départementale
CREUX JACQUES 2380 ml	GENLIS Source	Confluence avec la Norges	Tille et Norges de Genlis
IGNON 275 ml	IS-SUR-TILLE Pont des soupirs rue des Capucins	Pont rue Pasteur	La Saumonée Tille-Ignon
LA TILLE 800 ml	IS-SUR-TILLE/EHEVANNES Seuil partiteur de la Tille et du bief de la Ferme du Fossé	Pont du Fossé (pont menant à la Ferme du Fossé)	AAPPMA d'Is-sur-Tille
RUISSEAU DE JAGEY 1600 ml	JAILLY LES MOULINS Bois de Jagey	Ferme Petitot	Fédération départementale
RUISSEAU DES ANGLES 600 ml	LA BUSSIERE-SUR-OUCHÉ VEUVEY-SUR-OUCHÉ Source	Confluence avec l'Ouche	Le Salmo Club
LAIGNE 1200 ml	LAIGNE Aval du bassin situé à l'aval immédiat de la résurgence	100 m en amont station d'épuration	La Laigne
RUISSEAU DE MARTILLY 1000 ml	LAIGNE source	Confluence avec la Laigne	La Laigne
PETIT ETANG DE LARREY	LARREY		Fédération de pêche
	ensemble du site, et pêcherie située à l'aval du barrage.		
RU DE LEUGNY 1800 ml	LA ROCHE VANNEAU Source	Pont du réservoir	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
VIEILLE SAONE 1000 ml	LECHATELET Les Compagnières	Confluence avec la Saône	La Gaule de Pagny
RUISSEAU DE BAULME-LA-ROCHE 1000 ml	MALAIN En amont confluence avec le ruisseau de Montagny	Confluence avec le ruisseau de Montagny	La Douix

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
LAC DE MARCENAY	MARCENAY - LARREY		Fédération de pêche
	<p>- à l'aval du lac de MARCENAY, sur l'ensemble des exutoires, bassins de décantation compris, et sur le ruisseau de MARCENAY sur une distance de 70 ml à l'aval des bassins, - anse nord de l'étang : emprise d'environ 9 ha à partir de l'observatoire ornithologique, jusqu'à la moitié de la roselière ouest (roselière incluse).</p>		
RUISSEAU DE MARCENAY	MARCENAY	GRISELLES	La Laignes
3365 ml	Aval immédiat de la Ferme de la Levée	Pont de Griselles (RD 953)	
RUISSEAU DES VERNOS	MAREY-SUR-TILLE	Confluence avec la Tille	Les riverains de la Tille
1500 ml	Sources		
LAC DE MERCEUIL	MERCEUIL		La Truite Beaunoise
	Tributaire alimentant le plan d'eau		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Vannages du chalet	L'Union des pêcheurs de la Bèze
100 ml	Abreuvoir Jeannin		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Passerelle de la propriété Gaillard	L'Union des pêcheurs de la Bèze
15 ml	Pont de la Bèze		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Passerelle rue des moulins	L'Union des pêcheurs de la Bèze
130 ml	Pont RD970		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	sur 150 ml, au droit de la parcelle ZE23	L'Union des pêcheurs de la Bèze
150 ml	Amont de la station d'épuration		
RUISSEAU DU VAL DUPUIS	MOLESME	Confluence avec la Laigne	La Laigne
900 ml	Pont route Val Binois		
ARMANÇON	MONTIGNY-SUR-ARMANÇON	10 mètres en amont de la passerelle franchissant l'Armançon (au droit du 1 ^{er} pré en rive gauche parcelle D99)	
800 ml	Pont de la D10		
BEZE	NOIRON-SUR-BEZE	Au niveau des jardins à l'exception d'une section de 110 ml située en rive gauche au droit des parcelles D396 et D397, et d'une section de 9 ml située en rive gauche au droit de la parcelle ZD42	La Truite Bourguignonne
750 ml,	Pont de Noiron		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
SABLIERE D'OBTREE 280 ml	OBTREE Berge sud-ouest, au droit de la roselière		Fédération de pêche
ARMANÇON 185 ml	PONT-ET-MASSENE Barrage du réservoir	Seuil limnimétrique	Amicale des pêcheurs de Semur
DOUX 600 ml	PONT-DE-PANY 600 ml amont du pont du chemin de la ferme de la Chassagne		La Douix
SABLIERE DE PREMEAUX-PRISSEY 550 ml de berges et emprise	PREMEAUX-PRISSEY QUINCEY Partie nord de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
SABLIERE DU CAMPING 600 ml de berges et emprise	PREMEAUX-PRISSEY Partie nord-ouest de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
SABLIERE DE QUINCEY 550 ml de berges et emprise	QUINCEY Partie nord de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
LE VERNIDARD 4200 ml	ROUVRAY Lieudit « La Come aux Colas »	Lieudit « Les Vernillats »	La Gaule de Rouvray
CANAL DE SAINTE-COLOMBE 1700 ml	SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE Pont du Fourneau	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
VIEILLE SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE Passerelle de la Saône	Rive gauche de la Saône	La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE Frayère du Pont Nicole		La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
RUISSEAU DE LA PREE	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER Source	Entrée dans le réservoir de Chamboux	Auxois-Morvan-Pêche
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER		Auxois-Morvan-Pêche

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
3 HA 50 Réserve de la Prée	Entrée du ruisseau de la Prée dans le réservoir		Auxois-Morvan-Pêche
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER	Pont à l'aval de la station de pompage limite 21-58	Auxois-Morvan-Pêche
150 ml	50 m en amont de la grande digue		
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE	300 ml à l'aval du même pont	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
Rive droite 510 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne		
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE	400 ml à l'aval du même pont	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
Rive gauche 610 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne		
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE (rive gauche) FONTAINE-FRANCAISE (rive droite)	250 ml en aval, aux pancartes	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
250 ml	Face chemin de la prairie de Fontaine-Française		
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE	100 mètres en aval de la confluence de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
200 ml	100 mètres en amont de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne		
LA CENT FONTS	SAULON-LA-CHAPELLE	Pont sur la D109F à la sortie de Saulon-la-Chapelle	Fédération
785 ml	Pont des Silots à l'entrée de Saulon-la-Chapelle		
SABLIERE FEDERALE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE LABERGEMENT-LES-SEURRE		La Loutre de Seurre
500 ml de berges	Depuis la rive-digue Est, digue de séparation entre la sablière fédérale et les bassins de la carrière GSM Granulats		
PLAN D'EAU DE TAILLY	TAILLY		La Truite Beaunoise
	Plan d'eau G2, sur une longueur de 250 mètres au niveau de la berge nord-ouest		
OUCHÉ	VELARS-SUR-OUCHÉ		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
500 ml	Bief de La Verrerie, à partir du vannage	Confluence avec l'Ouche	La Loutre de Velars
VENELLE	VEROIS-LES-VESVRES	pâturage (incluse) située en amont de l'étang de Vernois- les-Vesvres	Les Amis de la Venelle
3200 ml	Limite départementale avec la Haute-Marne		
SOURCE DU LAVOIR	VEUVEY-SUR-OUCHÉ	Confluence de l'Ouche	Le Salmo Club
340 ml	Source		
RUISSEAU DE LA BAUGÉE	VEUVEY-SUR-OUCHÉ	Confluence Ouche-Canal	Le Salmo Club
350 ml	Source de la Baugée		
RUISSEAU DECHEVREY DIT DE SAINT-CASSIEN	VILLY-EN-AUXOIS	Confluence Ozerain	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
5500 ml	Source		
RUISSEAU DE LA COMBE DE PAQUES	VILLOTTE-SAINT-SEINE	Confluence Oze	Sources de l'Oze
2865 ml (ensemble du cours d'eau)	Source		
SOUS BIEF DE L'OURCE	VILLOTTE-SUR-OURCE	Confluence avec l'Ource	La Truite Châtillonnaise
600 ml	Passerelle en aval du village		
RUISSEAU DE TROUHAUT	TROUHAUT	Confluence avec l'Oze	Sources de l'Oze
6052 ml (ensemble du cours d'eau et ses sous-affluents)	Source		

II – CANAUX ET COURS D'EAU SUR DOMAINE PUBLIC

2.1 - CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		
CANAL	MAXILLY-SUR-SAONE	Ecluse 43	AAPPMA La Chatte de Saint-Sauveur
400 ml	Ecluse 42		

2.2 - CANAL DU RHONE AU RHIN

TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
2.3 - CANAL DE BOURGOGNE			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS		
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE VENAREY LES LAUMES	VENAREY-LES-LAUMES MUSSY-LA-FOSSE	Jusqu'au bief n° 56Y	Lot de pêche n° 55 Amicale des pêcheurs à la ligne de Venarey-les-Laumes
	Depuis la rivière Brenne		
RIGOLE DE SAINT-VICTOR-SUR-OUCHÉ	SAINT-VICTOR-SUR-OUCHÉ	Jusqu'au bief n° 29S	Lot de pêche n° 78 Salmo club
956 ml	Depuis la rivière Ouche		
RIGOLE DE SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ	SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ	Jusqu'au bief n° 38S	Lot de pêche n° 83 Salmo club
607 ml	Depuis la rivière Ouche		
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE LARREY	DIJON	Jusqu'au bief n° 55S	Lot de pêche n° 91 Union Dijonnaise des Fervents Pêcheurs
102 ml	Depuis la prise d'eau de Larrey sur l'Ouche		
CANAL	GISSEY-LE-VIEL	jusqu'à 150 m en aval	Amicale des pêcheurs de la vallée de l'Armançon à Saint-Thibault
150 ml	Écluse 12Y		
RESERVOIR DE PANTHIER	CREANCEY	Jusqu'à la limite des communes de Créancey et Commarin, le long de la RD114d	La Vandenesse
Les îles	Bande commençant à la borne 700 m sur la petite digue, de 200 m de large parallèle à la petite digue		
RESERVOIR DE GROSBOIS	AUBIGNY-LES-SOMBERNON ; GROSBOIS-EN-MONTAGNE	Jusqu'à 1130 m en aval	Pêcheurs de l'Auxois nord
Anse d'Aubigny 12ha	Ouvrage en barrage sur la Brenne (situé à 250 m à l'aval d'Aubigny)		
RESERVOIR DE GROSBOIS	GROSBOIS-EN-MONTAGNE		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
RESERVE PENDANT LA PERIODE DE FERMETURE DE LA PECHE DU SANDRE DANS LES COURS D'EAU DE 2ème CATEGORIE	Emprise des récifs piscicoles aménagés, situés à 50 mètres en amont de la rampe de mise à l'eau et s'étendant sur 110 mètres parallèlement à la rive droite et sur une largeur de 90 mètres calculée lorsque le réservoir est à sa cote de remplissage		Pêcheurs de l'Auxois nord
LA BRENNE	GROSBOIS-EN-MONTAGNE Barrage de Grosbois 2	Seuil à Bastaings	Pêcheurs de l'Auxois nord
BARRAGE DE PANTHIER Exutoires du Barrage	VANDENESSE-EN-AUXOIS Aval de la vanne de fond et de la vanne de la Tour j	Seuils à bastaings, pêcheurie à l'aval de la vanne de fond	La Vandenesse
BARRAGE DE CHAZILLY Ruisseau de la Miotte - Exutoire du Barrage	CHAZILLY Vanne de fond	Seuil à bastaings (pêcheurie incluse)	Gaule de l'Auxois Sainte-Sabine
RUISSEAU DU TILLOT Sur les deux exutoires du barrage	ROUVRES-SOUS-MEILLY Aval du barrage	Seuil à bastaings	Gaule de l'Auxois Sainte-Sabine
BARRAGE DE CERCEY Exutoires et rigoles du barrage	THOISY-LE-DESERT Sur la rigole à l'aval de la petite digue et jusqu'au seuil à bastaings Pêcheurie à l'aval des 3 vannes sur la petite digue Aval de la vanne de fond sur la grande digue, jusqu'aux bastaings		Gaule de l'Auxois Ouest
2.4 – SAONE			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
ILE DE FLEY Bras RG 460 ml	HEUILLEY-SUR-SAONE PK 258.800 sur le bras rive gauche de la Saône, soit la pointe amont de l'île de Fley	110 m à l'aval du barrage mobile d'Heuilley-sur-Saône, PK 258.340	Lot de pêche n° 3 La Gaule d'Heuilley
RESERVE DE LA SAONE FLOTTABLE Lit principal 50 ml	HEUILLEY-SUR-SAONE Depuis le seuil déversoir de l'île de Fley	50 m en aval du seuil d'Heuilley-sur-Saône	Lot de pêche n° 3 bis La Gaule d'Heuilley
ILE DE MERCEY Ancien bras de la Saône en rive droite – 250 ml	VONGES PK 247.300	PK 247.050	Lot de pêche n° 9 La Gaule Lamarchoise

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
BARRAGE DE PONCEY-LES-ATHEE	PONCEY-LES-ATHEE FLAMMERANS	130 m en rive gauche et 210 ml en rive droite à l'aval du barrage mobile	Lots de pêche n° 12 et 12 bis Gaule Auxonnaise et Athéenne
Lit principal	PK 241.200 à 50 m en amont du barrage mobile		
DIGUE D'ATHEE	AUXONNE	PK 235.350	Lot de pêche n° 15 Gaule Auxonnaise et Athéenne
Bras délaissé RG 500 ml	PK 235.850 – Zone comprise entre l'ancienne berge et la digue de halage		
PORT ROYAL D'AUXONNE	AUXONNE Ensemble du port		Gaule Auxonnaise et Athéenne
BARRAGE D'AUXONNE	AUXONNE TILLENAY	100 m en aval du pont SNCF (île d'Auxonne incluse)	Lots de pêche n° 15 et 16 Gaule Auxonnaise et Athéenne
Lit principal 250 ml	PK 232.800 – 50 m en amont du barrage mobile		
SAONE	MAXILLY-SUR-SAONE		Lot n°6, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
150 ml	Platis du Tremblant en rive droite de la Saône		
SAONE	MAXILLY-SUR-SAONE, PONTAILLER-SUR-SAONE		Lot n°7, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
150 ml	Platis de la Sarrière en rive droite de la Saône		
SAONE	PONTAILLER-SUR-SAONE		Lot n°8, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
4570 m ²	Annexe dite « Trou du Stade » située en rive gauche de la Saône		
SAONE	TILLENAY	PK 231.6	Lot n°16 Gaule Auxonnaise et Athéenne
Bras longeant l'île dite Pingey en rive droite	PK 232		
SAONE	SAINT-USAGE	PK 214.600 incluant la sortie du Canal de Bourgogne à l'aval de l'écluse 76S	Lot n° 25 La Gaule de Belle Défense
Confluence Canal de Bourgogne, 205 ml	PK 214.805 La Tonnelle		
LA RAIE VIROT	CHARREY-SUR-SAONE	PK 201.800	Lot de pêche n° 29 La Gaule de Pagny
Ensemble de la Raie située en rive droite de la Saône	PK 203.050		
PORT	SEURRE		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
	Ensemble du port côtés pontons, à l'exception de la berge située au droit de la capitainerie.		La Loutre de Seurre Lot n° 35
ECLUSE DE SEURRE	SEURRE		
Dérivation - 500 ml	250 m extrémité amont de l'écluse sur les 2 rives	250 m extrémité aval de l'écluse sur les 2 rives	Lots de pêche n° 27/4 et 35 Loutre de Seurre
CHENAL ENTRE LA SAONE ET LA SABLIERE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE		
Chenal sur 230 ml	Digue extérieure de la sablière	Saône	Lot de pêche n° 36 Loutre de Seurre
SAONE	PAGNY-LE-CHATEAU		
Barrage de Pagny - Lit principal	150 ml amont	240 ml aval	Lots de pêche n° 28 et 29 Gaule de Pagny
DEVERSOIR ALIMENTANT LE DELAISSE	ESBARRES PAGNY-LE-CHATEAU		
Lit principal 50 ml	Radier du déversoir	50 m en aval	Lot de pêche n° 28 Gaule de Pagny
BARRAGE DE LECHATELET	PAGNY-LA-VILLE BONNENCONTRE		
Lit principal 50 ml	Radier du barrage déversoir	50 m en aval	Lot de pêche n° 30 Gaule de Pagny
PORT DE PAGNY (ZIPP) DARSE DE PAGNY-LA-VILLE	PAGNY-LA-VILLE		
Ensemble de la darse	Rive gauche de la dérivation sur l'ensemble des terrains portuaires		Lot de pêche n° 27/2 Loutre de Seurre

Vu pour être annexé à l'arrêté n°1512 du 20/12/2022

